

## Compte rendu technique ICI du rapport NORC « *Évaluer les progrès de la réduction du travail des enfants dans la production de cacao des zones cacaoyères de Côte d'Ivoire et du Ghana, enquête 2018-2019* »

Durant la campagne cacaoyère 2018-2019, des chercheurs du « National Opinion Research Centre (NORC) » de l'Université de Chicago ont mené une enquête sur le travail des enfants au sein des ménages agricoles des régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Commandée par le Département du Travail des États-Unis, l'enquête avait pour but de mesurer les changements dans la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans les deux pays, et d'évaluer l'effet des interventions de prévention et de lutte contre le travail des enfants dans les communautés cacaoyères. Cette enquête a été réalisée pour contrôler les progrès requis par le *Cadre d'action pour le soutien de la mise en œuvre du protocole Harkin-Engel 2010*, et fait suite à deux enquêtes précédentes, menées par l'Université de Tulane en 2008-2009 et 2013-2014. Le *Cadre d'action 2010* présentait l'objectif suivant :

*« D'ici 2020, les pires formes de travail des enfants telles que définies par la Convention 182 de l'OIT dans les secteurs cacaoyers de Côte d'Ivoire et du Ghana auront été réduites de 70 pour cent au total grâce aux efforts conjoints des acteurs clés »<sup>1</sup>*

Le présent compte rendu technique est destiné aux parties prenantes qui s'intéressent à la situation relative au travail des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana. Il contient une courte synthèse des observations clés du Rapport NORC 2018-2019, et lorsque cela s'avère possible, il les replace dans leur contexte en les comparant aux résultats des deux enquêtes précédentes de 2008-2009 et 2013-2014, réalisées par l'Université de Tulane.

### Résumé

Le rapport NORC analyse de manière exhaustive la situation relative au travail des enfants dans les régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Sur la base des données recueillies durant la campagne cacaoyère 2018-2019, il donne aux acteurs du secteur, aux décideurs politiques et aux professionnels des informations sur une problématique difficile.

Le rapport reconnaît la complexité du travail des enfants et situe les changements dans un contexte dynamique où la proportion de ménages cultivant du cacao et le taux global de production de cacao ont tous deux augmenté. Il encourage à comprendre le travail des enfants dans le cacao de manière plus nuancée et à le voir comme un sous-ensemble du travail des enfants dans le contexte plus large d'agriculture à petite échelle. Il souligne également la nécessité de mieux comprendre les différences de gravité des tâches accomplies par les enfants dans le cacao, afin de mieux identifier à quels niveaux des progrès ont été réalisés et où des défis persistent.

De plus, le rapport remet en question la pertinence de l'objectif initial défini dans le *Cadre d'action pour le soutien à la mise en œuvre du protocole Harkin-Engel*. En parallèle, il reconnaît les efforts déployés pour prévenir et lutter contre le travail des enfants et surtout, il fournit une analyse quantitative et qualitative des effets que certaines de ces interventions ont eus sur le travail des enfants.

---

<sup>1</sup>Voir : [Framework of Action to Support Implementation of the Harkin-Engel Protocol](#), 2010 (disponible uniquement en anglais)

Malheureusement, il est particulièrement difficile de recenser les changements survenus ces cinq dernières années en raison de différences méthodologiques entre l'enquête 2018-2019 et les enquêtes précédentes et d'erreurs commises dans la réalisation de l'enquête 2013-2014. Bien que des tentatives aient été faites pour comparer certains indicateurs entre les enquêtes 2013-2014 et 2018-2019, l'impossibilité de comparer d'autres indicateurs sur une période de 10 ans et de 5 ans nous prive d'une vision plus complète et masque potentiellement les progrès réalisés ces dernières années.

Nous nous réjouissons de recevoir les données complètes, qui permettront une analyse plus approfondie pour éclairer et influencer les actions de lutte en cours contre le travail des enfants dans le cacao.

## Difficultés affectant la comparabilité des résultats

Suite à des inquiétudes concernant les défis méthodologiques, un groupe d'experts indépendant a été mandaté pour examiner une version antérieure du rapport. Conformément aux recommandations du groupe d'experts, l'équipe de recherche du NORC a adapté le rapport en réponse aux inquiétudes sur les défis méthodologiques. Ci-dessous sont présentés les défis et les différences méthodologiques entre les enquêtes 2008-2009, 2013-2014 et 2018-2019 qui ont limité la comparabilité des données :

- **Selon le groupe d'experts, le nombre d'enfants astreints au travail des enfants et au travail dangereux des enfants était surestimé les années précédentes.** Par conséquent, bien que le rapport ait estimé le nombre d'enfants astreints au travail des enfants en 2018-2019, ce chiffre ne peut être comparé avec les estimations de 2008-2009 et 2013-2014. Le groupe d'experts indépendant, mandaté pour examiner la méthodologie en 2020, a découvert que les pondérations avaient été appliquées de manière incorrecte dans les enquêtes précédentes, ce qui a eu pour conséquence de gonfler les estimations du nombre d'enfants dans les régions productrices de cacao ainsi que les estimations du travail des enfants qui en découlent.<sup>2</sup>
- **Les estimations de la prévalence de travail des enfants parmi tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao** peuvent uniquement être comparées sur cette dernière décennie, entre 2008-2009 et 2018-2019. Lors de l'enquête 2013-2014, des erreurs ont été commises dans l'échantillonnage, ce qui signifie que l'échantillon de *tous les ménages agricoles* ne peut être considéré comme représentatif (toutefois, l'échantillon des *ménages producteurs de cacao* l'est). Cette mesure est particulièrement sensible aux changements dans la proportion de ménages produisant du cacao. Aussi, la tendance sur 10 ans est-elle susceptible d'être lourdement influencée par cette donnée.
- **Les estimations de la prévalence de travail des enfants parmi les ménages producteurs de cacao** peuvent uniquement être comparées sur ces cinq dernières années, entre 2013-2014 et 2018-2019. Cela s'explique par un manque d'informations dans l'échantillon 2008-2009, qui a empêché les chercheurs de distinguer les *ménages producteurs de cacao* de *tous les ménages agricoles*. Cette mesure neutralise mieux les effets des changements démographiques et de production et montre efficacement ce qui se passe dans un ménage moyen de producteurs de cacao. Cependant, le rapport ne peut recenser les changements à ce niveau que sur ces cinq dernières années.

## Observations clés

### L'implication des enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao

1. On estime à 1,56 million le nombre d'enfants astreints au travail des enfants en lien avec le cacao dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana en 2018-2019, dont 790 000 enfants en Côte

---

<sup>2</sup> Voir: *Annex 10.12.6.2 Weighting Scheme* (disponible seulement dans la version anglaise du rapport), p271

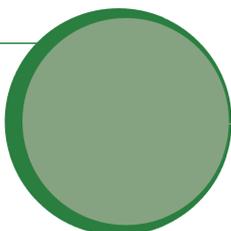
d'Ivoire et 770 000 enfants au Ghana. 95 pour cent de ces enfants — soit environ 1,48 million d'enfants — effectuaient un travail dangereux lié au cacao, dont 765 000 en Côte d'Ivoire et 713 000 au Ghana.

**1.56 million**

astreint au **travail des enfants** dans le cacao:

**790,000** en Côte d'Ivoire

**770,000** au Ghana



**1.48 million**

astreint au **travail dangereux des enfants** dans le cacao:

**765,000** en Côte d'Ivoire

**713,000** au Ghana

Suite à l'examen du groupe d'experts indépendant, qui a identifié des erreurs dans la pondération des estimations précédentes de population, les chercheurs notent que **ces chiffres ne peuvent pas être comparés aux estimations des précédentes évaluations, et ne supposent pas de réduction du nombre absolu d'enfants travaillant dans le secteur du cacao**. L'estimation révisée est simplement plus basse que l'estimation précédente, qui a été mal calculée et surévaluée.

- La grande majorité des enfants astreints au travail des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana travaillent dans de petites exploitations, avec les membres de leur famille, pour soutenir l'activité économique courante de leur ménage.** L'enquête a révélé que 94 pour cent des enfants travaillant dans la production de cacao travaillaient soit pour leurs parents, soit pour d'autres membres de la famille (97 pour cent au Ghana et 90 pour cent en Côte d'Ivoire). La petite proportion d'enfants ne travaillant pas sur l'exploitation familiale travaillaient généralement sur une exploitation au sein de la même communauté, puisque 99 pour cent des enfants enquêtés vivaient avec leurs parents ou avec d'autres membres de la famille.
- En 2018-2019, 45 pour cent des enfants âgés de 5 à 17 ans vivant dans un ménage agricole d'une région productrice de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana étaient astreints au travail des enfants lié au cacao.** Les chiffres spécifiques aux pays montrent que parmi les ménages agricoles des régions productrices de cacao, 38 pour cent d'enfants en Côte d'Ivoire et 55 pour cent d'enfants au Ghana étaient astreints au travail des enfants dans la production de cacao.

*Proportion d'enfants astreints au travail des enfants en lien avec le cacao, tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana*

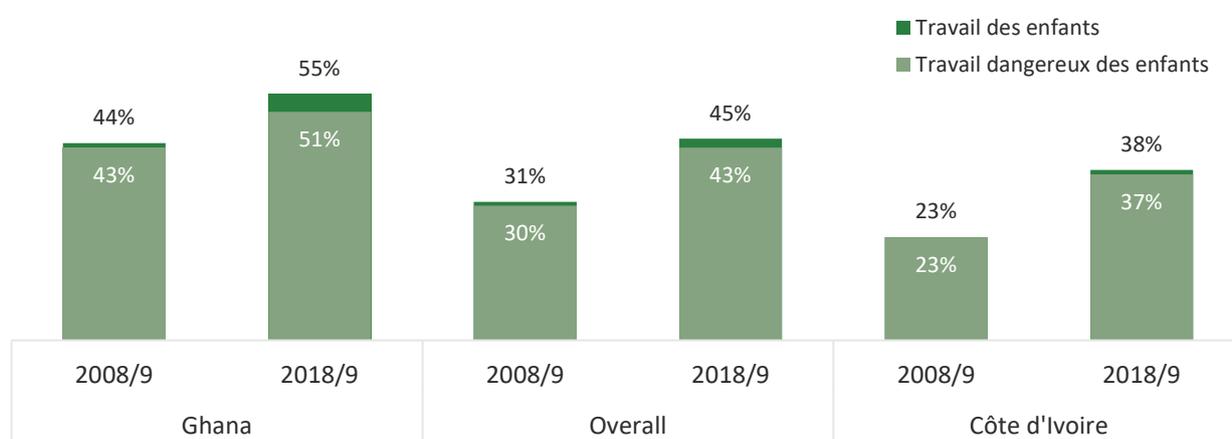


- La plupart des enfants astreints au travail des enfants en lien avec le cacao (95 pour cent) réalisent des tâches dangereuses.** Parmi tous les ménages agricoles, 43 pour cent des enfants âgés de 5 à 17 ans vivant dans des régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana sont considérés comme étant astreints au travail **dangereux** des enfants en lien avec le cacao. Parmi tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao, 37 pour cent d'enfants en Côte d'Ivoire et 51 pour cent d'enfants au Ghana étaient astreints au travail dangereux des enfants dans la production de cacao. Ceci signifie qu'ils étaient

exposés à au moins un des six (06) types spécifiques de travaux au cours des 12 derniers mois : (i) défrichage des parcelles, (ii) charges lourdes, (iii) produits agrochimiques, (iv) outils tranchants, (v) longues heures de travail, (vi) travail de nuit.

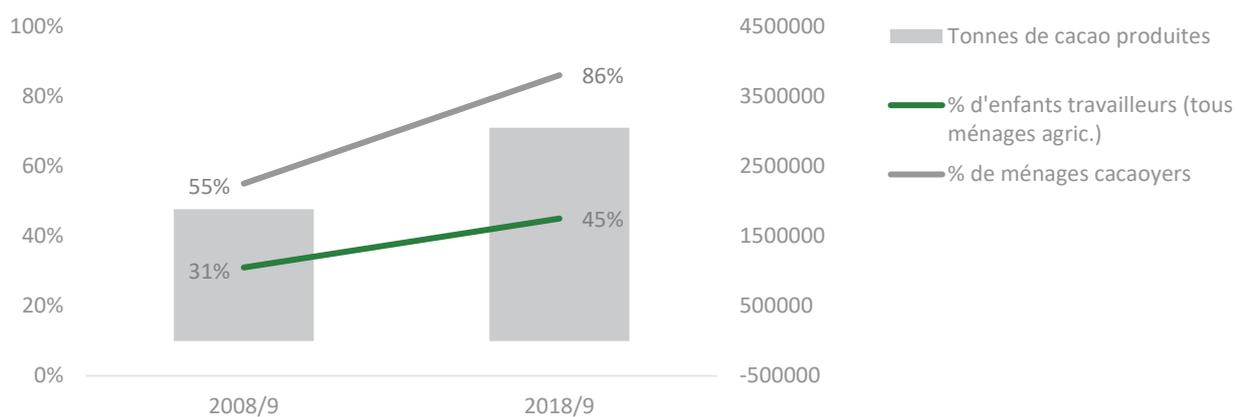
5. **Le travail des enfants est répandu dans de nombreux secteurs d'activités agricoles, pas seulement dans la production de cacao.** Parmi les enfants vivant dans des ménages agricoles dans des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, **60 pour cent des enfants étaient astreints au travail des enfants dans tous les secteurs agricoles, comparé à 45 pour cent dans la culture du cacao.**
6. **Parmi tous les ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, le pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17 ans astreints au travail des enfants dans le cacao a augmenté dans la dernière décennie, passant de 31 pour cent en 2008-2009 à 45 pour cent en 2018-2019.** En Côte d'Ivoire, cette proportion a augmenté de 23 pour cent à 38 pour cent, et au Ghana de 44 pour cent à 55 pour cent. La proportion d'enfants astreints au travail des enfants et au travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao est restée constamment plus élevée au Ghana qu'en Côte d'Ivoire.

*Proportion d'enfants astreints au travail des enfants et au travail dangereux des enfants en lien avec le cacao, tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana (tableau 16)*



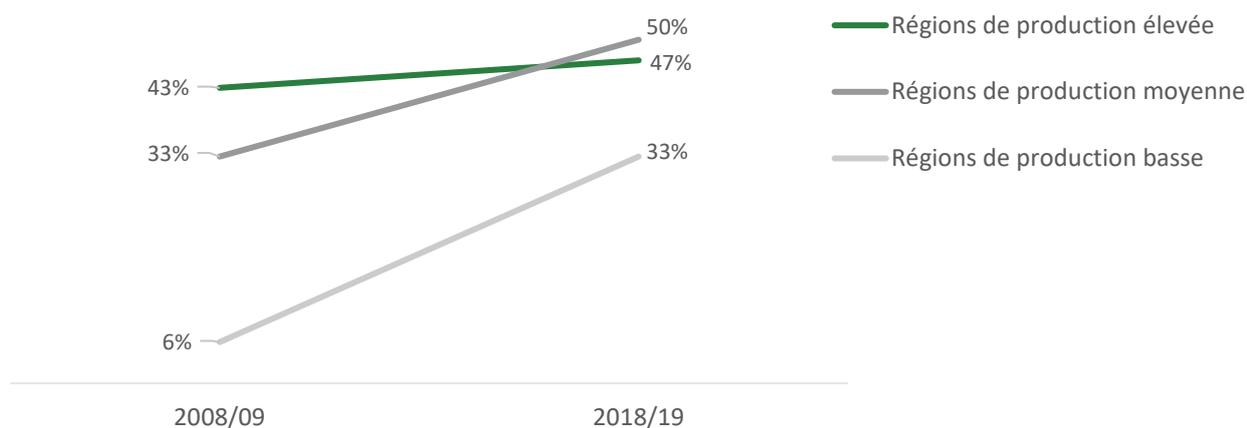
7. **L'augmentation de la proportion d'enfants astreints au travail des enfants en lien avec le cacao doit être analysée dans le contexte d'une augmentation du nombre et de la proportion de ménages produisant du cacao et d'une augmentation de la production globale de cacao.** Ces dix dernières années, la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana a augmenté de 62 % (passant de 1 885 600 tonnes en 2008-2009 à 3 050 000 tonnes en 2018-2019). En parallèle, la proportion de ménages agricoles cultivant du cacao a augmenté, passant de 55 pour cent en 2008-2009 à 86 pour cent en 2018-2019. Parmi les ménages agricoles, la prévalence du travail des enfants en lien avec le cacao a augmenté, passant de 31 pour cent en 2008-2009 à 45 pour cent en 2018-2019. **La proportion d'enfants astreints au travail des enfants en lien avec le cacao a augmenté à un rythme plus lent que la proportion de ménages cultivant du cacao et le volume global de cacao produit.**

Comparaison de la variation de pourcentage dans la proportion d'enfants astreints au travail des enfants dans le cacao, et autres variables



8. **Contrairement à tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao, la prévalence de travail des enfants et de travail dangereux des enfants est restée stable depuis 2013-2014 au niveau des ménages producteurs de cacao.** En ne considérant que les ménages producteurs de cacao, nous neutralisons l'augmentation de la part de ménages produisant du cacao. Nous constatons que la prévalence de travail des enfants est restée stable aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Ghana, *sans augmentation statistiquement significative* depuis 2013-2014. En Côte d'Ivoire, 43 % des enfants vivant dans des ménages producteurs de cacao étaient astreints au travail des enfants et 41 % étaient astreints au travail dangereux des enfants en 2018-2019. Au Ghana, 59 % des enfants vivant dans des ménages producteurs de cacao étaient astreints au travail des enfants et 55 % étaient astreints au travail dangereux des enfants en 2018-2019. Aucune donnée n'est disponible pour suivre cette évolution depuis 2008-2009.
  
9. **Dans les régions de production élevée de cacao, la prévalence de travail des enfants en lien avec le cacao parmi tous les ménages agricoles est restée stable, sans changement significatif depuis 2008-2009. En revanche, l'augmentation de la prévalence globale de travail des enfants dans le cacao dans la dernière décennie est due à des augmentations dans les régions de production moyenne et basse. Ceci soutient l'hypothèse que l'augmentation du travail des enfants a principalement été engendrée par l'engagement des ménages à d'autres activités agricoles.** Dans les régions de *production moyenne*, la prévalence du travail des enfants en lien avec le cacao a augmenté de 33 % à 50 %, et dans les régions de *production basse*, celle-ci a augmenté de 6 % à 33 %. Dans les régions de production élevée, aucun changement statistiquement significatif n'a été constaté dans la prévalence du travail des enfants, qui s'élevait à 47 % en 2018-2019. NORC suggère que la stabilisation dans les régions de *production élevée* est due à une plus grande présence et à une meilleure efficacité des interventions dans les régions de production élevée. Si cette conclusion est plausible, les données confirmant cette hypothèse ne sont pas fournies dans le rapport.

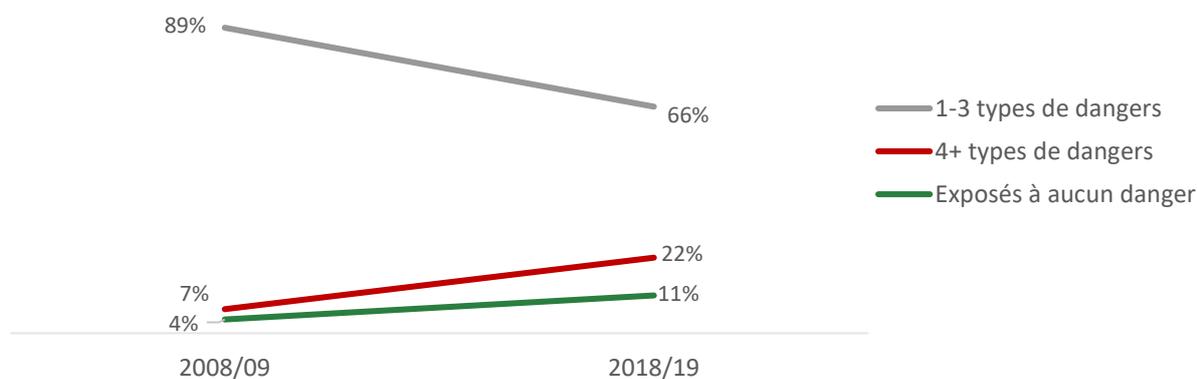
Prévalence globale de travail des enfants en lien avec le cacao, par région de production, tous les ménages agricoles (tableau 32)



### Exposition des enfants aux dangers dans le cacao

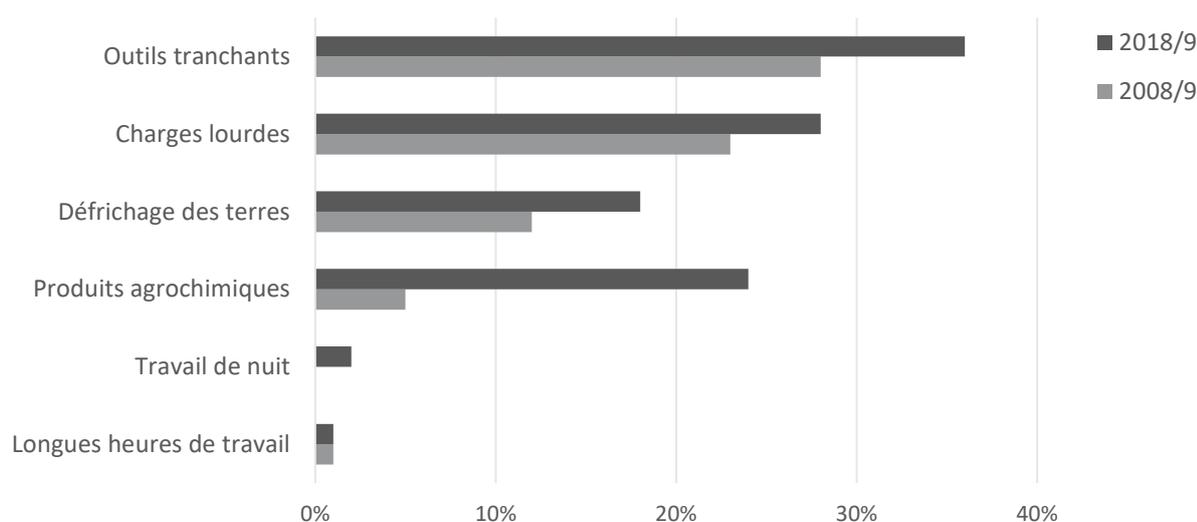
10. Parmi les enfants vivant dans des ménages agricoles et travaillant dans le cacao, la proportion d'enfants n'étant exposés à aucun danger a augmenté, passant de 4 % en 2008-2009 à 11 % en 2018-2019. Le nombre moyen d'activités dangereuses par enfant travailleur par semaine est resté stable, à 2,3. Si 85 % des enfants travailleurs réalisaient un nombre identique ou inférieur de tâches dangereuses qu'en 2008-2009, le risque semble être concentré sur une catégorie d'enfants : la proportion d'enfants travaillant dans le cacao et réalisant quatre types d'activités dangereuses ou plus a augmenté de 7 % en 2008-2009 à 22 % en 2018-2019.

Pourcentage d'enfants travailleurs exposés à des tâches dangereuses dans le cacao, par nombre de tâches, tous les ménages agricoles (tableau 17)



11. Les pourcentages de tous les enfants vivant dans des ménages agricoles dans des régions productrices de cacao utilisant des outils tranchants, portant des charges lourdes, ou étant exposés à des produits agrochimiques ont tous augmenté depuis 2008-2009. Le changement le plus important est l'augmentation de l'exposition des enfants aux produits agrochimiques. Ce changement coïncide avec l'augmentation de l'utilisation de tels produits par les agriculteurs et des dépenses pour des pesticides et des engrais. L'exposition des enfants aux produits agrochimiques, qui est passée au total de 5 % à 24 %, étaient généralement liée aux activités telles que le transport de l'eau pour la pulvérisation et leur présence sur l'exploitation durant ou après la pulvérisation. La proportion d'enfants pulvérisant directement des produits agrochimiques est restée plus basse.

Proportion d'enfants exposés à différentes tâches dangereuses dans le cacao, tous les ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana (tableau 17)



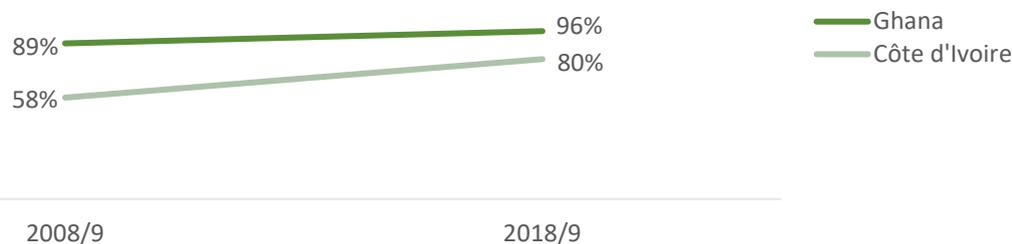
12. **Bien que le pourcentage d'enfants déclarant avoir été contraints de travailler dans le cacao dans les 12 derniers mois ait augmenté** entre 2008-2009 et 2018-2019, **aucun changement significatif n'a été constaté dans le pourcentage d'enfants déclarant avoir été contraints de travailler dans les 7 derniers jours**. Ce résultat *pourrait* signifier que les enfants travaillent moins souvent. Toutefois, il doit être considéré avec prudence pour deux raisons. (i) Premièrement, le moment de la collecte de données était différent non seulement entre les deux pays, mais aussi entre les différentes séries d'enquêtes au sein de chaque pays. L'intensité du travail dans la culture du cacao étant fortement dépendante de la saison, ceci pourrait compromettre la comparabilité des résultats pour la période de référence de 7 jours. (ii) Deuxièmement, les informations sur le travail des enfants sont largement tributaires des techniques d'entretien utilisées. En effet, il est difficile de suivre un questionnaire entièrement standardisé pour questionner un enfant. Les résultats pourraient donc être influencés par des techniques d'entretien différentes entre les séries d'enquêtes et entre les pays.
13. **Le nombre moyen d'heures de travail déclaré par les enfants travaillant dans le secteur du cacao a diminué aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Ghana dans la dernière décennie. Au total, les enfants travaillant dans le cacao ont déclaré une moyenne de 8,3 heures de travail par semaine en 2018-2019, contre 10,6 heures par semaine en 2008-2009**. Ces changements proviennent d'une diminution statistiquement significative du nombre moyen d'heures de travail chez les enfants de 5 à 11 ans dans les deux pays, et chez les enfants de 15 à 17 ans en Côte d'Ivoire. Si cela *pourrait* signifier que les enfants sont moins exposés à des tâches dangereuses, comme pour les périodes de rappel de 7 jours et de 12 mois, ces résultats pourraient être influencés par la saison, par des techniques d'entretien différentes et par la capacité des enfants de se rappeler précisément le nombre d'heures passées à travailler. Ils doivent donc être considérés avec prudence.
14. **Malgré une diminution du nombre moyen d'heures de travail, le pourcentage d'enfants travaillant plus que le nombre d'heures par semaine autorisé pour leur groupe d'âge a augmenté en Côte d'Ivoire, de 11 % en 2008-2009 à 18 % en 2018-2019**. Cette augmentation est due au groupe d'enfants âgés de 5 à 11 ans qui, d'après les normes nationales, ne sont pas autorisés à travailler plus d'une heure par semaine. Aucun changement significatif n'a été constaté dans la proportion d'enfants travaillant plus que le nombre d'heures autorisé pour leur groupe d'âge au Ghana.
15. **Les enfants effectuant des tâches dangereuses dans le secteur du cacao étaient nettement plus susceptibles de déclarer avoir subi différents types de blessures en travaillant dans l'agriculture, par rapport aux enfants effectuant des tâches non dangereuses dans le secteur du cacao**. Le type de blessure le plus fréquent subi au travail était les plaies/coupures, signalées par 35 % des enfants effectuant des

tâches dangereuses, contre 8 % des enfants effectuant des tâches non dangereuses. La tendance observée était identique en Côte d'Ivoire et au Ghana.

## Accès à l'éducation

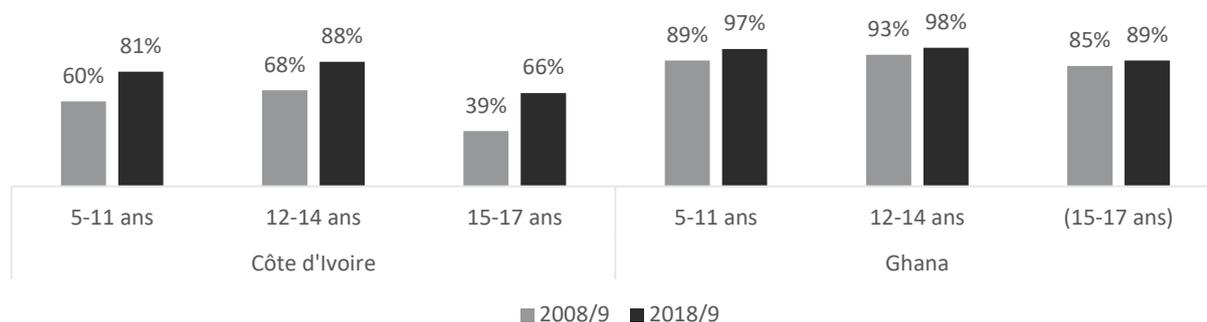
16. **La fréquentation scolaire des enfants a augmenté de manière constante en Côte d'Ivoire et au Ghana depuis 2008-2009.** En Côte d'Ivoire, la fréquentation scolaire parmi tous les niveaux a augmenté de 22 points de pourcentage depuis 2008-2009 (de 58 % à 80 %) tandis qu'au Ghana, celle-ci a augmenté de 7 points de pourcentage (de 89 % à 96 %) durant la même période. Entre 2008-2009 et 2018-2019, la fréquentation a augmenté aussi bien pour les filles que pour les garçons. L'augmentation la plus importante a été constatée chez les filles, dont la scolarisation a augmenté de 25 points de pourcentage en Côte d'Ivoire (de 53 % à 78 %) et de 7 points de pourcentage au Ghana (de 89 % à 96 %).

*Proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans dans les régions productrices de cacao fréquentant l'école, tous les ménages agricoles (tableau 9)*



17. **Par groupes d'âge, une augmentation significative de la fréquentation scolaire a été observée dans tous les niveaux en Côte d'Ivoire et dans les groupes d'âge plus jeunes au Ghana.** L'amélioration la plus importante dans la scolarisation a été observée parmi les enfants âgés de 15 à 17 ans en Côte d'Ivoire (une augmentation de 27 points de pourcentage — soit une progression de 69 % — de 39 % à 66 %), et parmi les enfants âgés de 5 à 11 ans au Ghana (une augmentation de 8 points de pourcentage — soit une progression de 9 % — de 89 % à 97 %).

*Proportion d'enfants dans les régions productrices de cacao fréquentant l'école, par groupe d'âge, tous les ménages agricoles (tableau 9)*



18. **Les enfants combinent de plus en plus leur travail dans le cacao et leur scolarité. La proportion d'enfants astreints au travail des enfants et au travail dangereux des enfants en lien avec le cacao fréquentant l'école a augmenté depuis 2008-2009.** Entre 2008-2009 et 2018-2019, parmi les enfants âgés de 5 à 11 ans astreints au travail dangereux des enfants dans le cacao, la fréquentation scolaire a augmenté de 67 % à 88 % en Côte d'Ivoire et de 91 % à 99 % au Ghana. **Cependant, la proportion d'enfants déclarant que le travail dans le cacao interfère avec leur éducation a également augmenté, de 5 % en 2008-2009 à 13 % en 2018-2019 au total.**

19. **La proportion d'enfants déscolarisés et travaillant dans le cacao a diminué entre 2008-2009 et 2018-2019.** En Côte d'Ivoire, la proportion d'enfants âgés de 6 à 14 ans travaillant dans le cacao et étant déscolarisés a diminué de 33 % à 11 %, tandis qu'au Ghana, celle-ci a diminué de 8 % à 2 %.
20. **En Côte d'Ivoire, les enfants travaillant dans le cacao sont plus susceptibles de fréquenter l'école comparé à un enfant moyen d'un ménage agricole d'une région productrice de cacao (84 % contre 80 %), tandis qu'au Ghana, le pourcentage d'enfants travaillant dans le cacao et fréquentant l'école est identique à la moyenne générale parmi les ménages agricoles, soit 96 %.**
21. **Si la fréquentation scolaire s'est améliorée, les taux d'alphabétisation et d'aptitude au calcul sont inférieurs à la proportion d'enfants scolarisés.** En 2018-2019, environ 40 % des enfants vivant dans des ménages agricoles de régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire étaient capables de lire un message court et simple, contre 58 % au Ghana. Aucune différence significative n'a été constatée entre les niveaux d'alphabétisation et d'aptitude au calcul des enfants de ménages cacaoyers et de ménages non-cacaoyers.

### Évaluation de l'efficacité des interventions visant à lutter contre le travail des enfants

22. **Outre l'évaluation de la prévalence et des tendances du travail des enfants en lien avec le cacao, NORC a également cherché à évaluer l'efficacité des interventions mises en œuvre par différents acteurs pour lutter contre le travail des enfants. Cette évaluation était composée d'un volet qualitatif et d'un volet quantitatif.** L'évaluation quantitative examinait les effets de *trois types spécifiques* d'interventions sur le travail des enfants : (i) le matériel d'éducation, (ii) les services relatifs aux moyens de subsistance, et (iii) la formation sur la santé et la sécurité au travail. Elle a également examiné les effets d'un « paquet » de plusieurs interventions. Tous les résultats quantitatifs sont basés sur des méthodes quasi expérimentales pour prendre en compte le biais de sélection de l'échantillon. La composante *qualitative* offre des informations précieuses sur la perception qu'ont les habitants de ces interventions. Ces observations nous aident à comprendre comment et pourquoi certaines problématiques sont liées — par exemple comment le travail dans le cacao aide certains enfants à accéder à une éducation — mais ne peuvent pas fournir des informations fiables sur les effets des interventions sur la prévalence du travail des enfants ou sur les changements dans le taux de travail des enfants. De plus, elles ne peuvent pas être généralisées à l'ensemble des régions productrices de cacao dans chaque pays.
23. **Observations de l'analyse quantitative sur trois types d'intervention :**
  - **Matériel d'éducation :** Les données disponibles n'ont pas permis aux chercheurs de détecter un impact statistiquement significatif de la disponibilité du matériel éducatif sur le travail des enfants ou sur le travail dangereux des enfants. Cela pourrait être dû à la faible taille de l'échantillon par rapport à ce dont on pourrait avoir besoin pour détecter un éventuel impact
  - **Services relatifs aux moyens de subsistance** (uniquement Côte d'Ivoire) : le travail des enfants était inférieur de 10 points de pourcentage parmi les enfants vivant dans des foyers ayant bénéficié de services relatifs aux moyens de subsistance, mais aucun changement statistiquement significatif n'a été constaté sur le taux de travail dangereux des enfants.
  - **Formation sur la sécurité au travail et la santé** (uniquement Ghana) : les enfants âgés de 15 à 17 ans ayant suivi une formation sur la sécurité au travail et la santé étaient plus susceptibles de 14 points de pourcentage de porter un équipement de protection, mais aucun changement statistiquement significatif n'a été constaté sur le taux de travail dangereux des enfants.
24. **L'évaluation quantitative du paquet d'interventions multiples a relevé que les ménages situés dans des communautés bénéficiant de multiples interventions étaient moins susceptibles de 28 points de pourcentage d'avoir au moins un enfant astreint au travail dangereux comparé aux ménages ne bénéficiant d'aucune intervention.** L'analyse a été menée en comparant 9 communautés en Côte d'Ivoire ayant bénéficié d'interventions et 9 communautés similaires n'ayant reçu aucune intervention. **Étant donné que cette analyse ne couvre qu'un petit échantillon de communautés en Côte d'Ivoire, sa validité externe est restreinte.** Tous les impacts estimés sont uniquement décrits en termes de différence de points

de pourcentage. Aucun résultat moyen n'est fourni pour le groupe expérimental et témoin, ce qui nous empêche de replacer l'impact sur le travail des enfants dans son contexte.

25. **Si peu d'interventions évaluées ont eu un impact significatif sur le travail des enfants, cela ne signifie pas pour autant qu'elles n'ont aucun effet, mais plutôt que la conception de l'étude ne permettait pas de détecter de petits changements.** Le rapport mentionne plusieurs réserves qui ont empêché la composante quantitative de détecter un impact significatif : l'absence de données initiales auxquelles comparer les observations ; les tailles relativement petites des échantillons, car seul un petit nombre de ménages ayant reçu certains types d'interventions pouvaient être inclus ; la distribution des interventions dans les communautés productrices de cacao, qui n'a pas été prévue pour une telle évaluation ; et l'impossibilité d'observer et de prendre en compte des critères de sélection.
26. **Une étude secondaire distincte menée par NORC et commandée par la WCF fournit des résultats plus fiables et plus détaillés** sur la base d'un échantillon plus grand et plus représentatif sur les effets des interventions récentes sur le travail des enfants (voir le rapport distinct, [ici](#)).

\*\*\*